



<b>Catégories de personnels à distinguer sur les documents collectifs</b>	<b>Structures destinataires</b>
Agrégés, certifiés, A.E. Professeurs de Lycées Professionnels P.E.G.C. Conseillers d'Education et Conseillers Principaux d'Education	Division des Personnels Enseignants  <a href="#">Organigramme des services RH du Rectorat de Limoges</a>
Personnels de direction Personnels d'Inspection Psychologues de l'Education Nationale	Cellule de direction et inspection rattachée à la Division des personnels administratifs et d'encadrement  <a href="#">Organigramme des services RH du Rectorat de Limoges</a>
Contractuels enseignants et vacataires d'enseignement Contractuels alternants Maîtres auxiliaires Intervenants extérieurs payés à la vacation Assistants étrangers	Bureau du Remplacement rattaché à la Division des Personnels Enseignants  <a href="#">Organigramme des services RH du Rectorat de Limoges</a>
Personnels administratifs, Médecins scolaires, Assistantes sociales et Infirmières Personnels ITRF (y compris Personnels ouvriers, de service et de laboratoire) Contractuels administratifs et vacations administratives	Division des Personnels Administratifs et d'Encadrement  <a href="#">Organigramme des services RH du Rectorat de Limoges</a>
Professeurs des écoles, Instituteurs et Instituteurs spécialisés Assistants d'éducation Accompagnants des élèves en situation de handicap, contractuels enseignants et contractuels alternants	DSDEN - 19 : <a href="#">Organigramme DSDEN 19</a> - 23 : <a href="#">Organigramme DSDEN 23</a> - 87 : <a href="#">Organigramme DSDEN 87</a>